

Département de la Drôme

COMMUNE D'EYGALAYES

26560 EYGALAYES

Tél, Fax : 04.75.28.41.03

Email : mairie-eygalayes@orange.fr

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2014**

Présidente : Josette FOURNIE, Maire

Présents : Mesdames Anne-Marie CLEMENT, Marie-Claude FONTAINE-PASCAL, Messieurs Vincent DELAROZIERE, Robert MEIRONE, Georges ROMEO.

Absent non excusé : Sylvain RIGEADE

Secrétaire de séance : Marie-Claude FONTAINE-PASCAL

Date de la convocation : 06 mars 2014

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Approbation du compte rendu du précédent du conseil municipal
- ✓ Vote des comptes administratifs 2013, des comptes de gestion 2013
- ✓ Affectation des résultats
- ✓ Diagnostic pastoral et environnemental du Parc Régional des Baronnie
- ✓ Questions diverses

Début de Séance : 16H

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL :

Le compte rendu du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2013 :

Josette Fournié informe qu'il y a lieu de procéder à l'arrêté de la gestion comptable 2013. Elle présente le compte de gestion et le compte administratif du budget communal, en investissement et en fonctionnement, en dépenses et en recettes.

INVESTISSEMENT :

Résultat de l'année 2013 :	-64 703,13 €
Résultat reporté de l'année 2012 :	20 500,45 €
Résultat cumulé à reporter en l'an 2014 :	-44 202,71 €
Restes à réaliser dépenses :	16 065,84 €
Reste à réaliser recettes :	36 827,00 €
Résultant tenant comptes des restes à réaliser :	-23 441,55 €

FONCTIONNEMENT :

Résultat de l'année 2013 :	13 300,07 €
Résultat reporté de l'année 2012 :	20 195,23 €
Résultat cumulé fin 2013 :	33 495,30 €

Elle présente ensuite le compte de gestion et le compte administratif du budget « eau & assainissement », en investissement et en fonctionnement, en dépenses et en recettes.

INVESTISSEMENT :

Résultat de l'année 2013 :	- 468,19 €
Résultat reporté de l'année 2012 :	32 210,96 €
Résultat cumulé à reporter en l'an 2014 :	31 742,77 €
Restes à réaliser dépenses :	-14 090,00 €
Reste à réaliser recettes :	11 625,00 €
Résultant tenant comptes des restes à réaliser :	29 277,77 €

FONCTIONNEMENT :

Résultat de l'année 2013 :	-6 373,42 €
Résultat reporté de l'année 2012 :	17 119,40 €
Résultat cumulé fin 2013 :	10 745,98 €

La Maire, Josette Fournié sort du bureau afin que les conseillers municipaux votent les comptes administratifs.

VOTE : à l'unanimité

AFFECTATION DES RESULTATS

Pour le budget communal il convient d'affecter le résultat de fonctionnement :

- à concurrence de 23 441,55€ à l'investissement au compte 1068
- à concurrence de 10 053,75€ au report de fonctionnement.
-

Pour le budget « eau et assainissement » il convient d'affecter le résultat de fonctionnement :

- à concurrence de 10 745,98€ au report de fonctionnement.

VOTE : à l'unanimité

Josette Fournié entre à nouveau et remercie le conseil de sa confiance.

DIAGNOSTIC PASTORAL ET ENVIRONNEMENTAL DU PARC REGIONAL DES BARONNIES

Une réunion est prévue la semaine prochaine avec plusieurs participants : l'adème, le parc, la mairie et les agriculteurs afin de voir ce qu'il est possible de faire dans le secteur de Pâle. La montagne est un espace collectif qui demande une gestion saine même si les terrains appartiennent à des privés.

QUESTIONS DIVERSES :

- ❖ Richard TP doit terminer les chemins. Il reviendra la semaine prochaine pour terminer.
- ❖ François Dechargé remercie toute l'équipe municipale, il y a eu beaucoup de soutien et de solidarité entre tous. Il remercie Josette Fournié pour tout le travail qu'elle a accompli, et il espère que cela sera pareil dans la prochaine équipe.
- ❖ Elections : il faudra tenir le bureau à tour de rôle. Un planning horaire sera réalisé.
- ❖ Vincent Delarozière n'a pas pu réparer la porte de la source Lombard. Il faudra appeler le serrurier Alex Rigat pour effectuer ces petites soudures.
- ❖ Josette Fournié indique qu'elle verra le Sous-préfet pour les subventions concernant la catastrophe du 7 juillet 2013.
- ❖ Assurances : convocation de l'expert le jeudi 27 mars pour le toit de l'église et pour la plainte Serron pour inondation dans leur maison. Anne-Marie Clément se rendra sur place.

Fin du Conseil Municipal : 16H50

La Maire,

Josette FOURNIE